# Avis adopté : les recommandations du CESE pour un Pacte agricole ambitieux

TRAVAUX PUBLIÉE LE 14/06/2023

Saisine liée :
LES RECOMMANDATIONS DU CESE POUR UN CONTRAT AMBITIEUX ENTRE L'AGRICULTURE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

Le CESE a adopté avec voix 101 pour et 14 abstentions à la séance plénière du 14 juin l'avis intitulé "Les recommandations du CESE pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française" rapporté par Christophe Grison (Groupe de la Coopération) et Franck Tivierge (Groupe CFDT) au nom de la Commission des Territoires, agriculture et alimentation présidée par Henri Biès-Péré (Groupe Agriculture)

**Télécharger l'avis**

**Télécharger la fiche communication**

## 3 axes, 13 préconisations pour une vision partagée de notre agriculture

L'objectif de ce Pacte unissant la société et tous les professionnels du monde agricole, est de **parvenir à une vision commune de ce que devrait être notre agriculture, son organisation et ses productions, à l'horizon 2040**, tout en identifiant les évolutions qu'elle sera amenée à réaliser d'ici là.
Dans cet avis, le CESE propose ses orientations pour le Pacte autour de trois grands axes :

- Produire au plus près des consommateurs et **rendre accessible à tous, une alimentation saine et durable**.
- Donner un souffle nouveau à l'agriculture française pour y **attirer de nouveaux actifs et maintenir un tissu d'exploitations agricoles sur l'ensemble du territoire**.
- **Resserrer les liens entre l'agriculture et la société**, grâce à une meilleure compréhension réciproque.

L'agriculture française est confrontée à de multiples défis de natures très différentes : climatiques et environnementaux, économiques et alimentaires ainsi que sociodémographiques. Face à ce constat aujourd'hui largement partagé, le Gouvernement a décidé d'élaborer un projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles en s'appuyant sur un vaste processus de concertation, tant au niveau national que territorial, afin d'élaborer un Pacte entre la nation et l'agriculture. En effet, l'évolution de l'organisation globale de l'accès à l'alimentation et la hausse de la population en milieu urbain ont eu pour effet de distendre le lien entre acte

de production et celui de la consommation entraînant une méconnaissance, voire une incompréhension des attentes réciproques des différents acteurs. C’est dans ce contexte que la Première ministre a saisi le CESE.

Associé à l'élaboration de ce futur Pacte par la réalisation d'un avis destiné à éclairer le gouvernement, le CESE formule des orientations pour un Pacte destiné à relever les différents enjeux et en faisant société pour permettre à toutes et tous d’accéder à une alimentation de qualité, saine et durable.




Les recommandations du CESE pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française
Projet d'avis présenté par Christophe GRISON et Franck TIVIERGE, rapporteurs

Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire




Marc Fesneau
Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire




















Henri BIES-PERE
Président de la commission Territoires, agriculture et alimentation






cese






















BANC DU GOUVERNEMENT ET DU PARLEMENT
Assemblée plénière du 14 juin 2023
Vote sur l'ensemble du projet d'avis
101
0
14
115
174
Adopté


M. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
M. Christophe Grison, rapporteur
M. Franck Tivierge, rapporteur
Temps d'échange animé par le Président de la commission,
M. Henri Biès-Péré






Temps d'échange avec l'hémicycle
Les recommandations du CESE pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française
M. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
M. Christophe Grison, rapporteur
M. Franck Tivierge, rapporteur
Temps d'échange animé par le Président de la commission
M. Henri Biès-Péré












et de la Souveraineté alimentaire
M. Christophe Grison, rapporteur
M. Franck Tivierge, rapporteur
Temps d'échange animé par le Président de la commission,
M. Henri Biès-Péré
demandes de parole.
alimentaires.
M. Biès-Péré.- Quatre demandes de parole.
















Temps d'échange avec l'hémicycle
Les recommandations du CESE pour un contrat ambitieux entre l'agriculture et la société française
M. Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
M. Christophe Grison, rapporteur
M. Franck Tiverge, rapporteur
Temps d'échange animé par le Président de la commission
M. Henri Bies-Péré












BANC DU GOUVERNEMENT








PRODUIRE ET RENDRE ACCESSIBLE A TOUS, UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

- Transformer la PAC en **Politique agricole et alimentaire commune**
- **Rendre opposables les clauses sociales et environnementales** dans tous les accords de commerce négociés par l'UE
- Assurer une **concurrence équitable au sein de l'UE** grâce à des standards sociaux et environnementaux, élevés
- Élaborer, en concertation avec tous les acteurs, **un plan national d'accompagnement à 10 ans** visant à mettre en œuvre la future Stratégie Nationale de l'Alimentation, de la Nutrition et du Climat et en renforçant la cohérence des politiques publiques
- Systématiser les **Projets Alimentaires Territoriaux au niveau intercommunal**

## RENDRE ATTRACTIVE L'AGRICULTURE FRANÇAISE

- **Favoriser les transmissions** en facilitant la mise en relation des futurs cédants avec les porteurs de projets
- Créer un véritable **guichet unique installation/transmission**
- **Développer les filières de formation** vers des métiers agricoles attractifs et d'avenir
- **Valoriser les métiers de l'agriculture**, leurs missions et leurs valeurs

## RESSERRER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET LA SOCIETE

- Renforcer la **transparence et la traçabilité sur toute la chaîne alimentaire** et apporter des réponses aux nouvelles attentes sociétales
- **Sensibiliser sur les différents enjeux liés à l'alimentation** et améliorer la connaissance de l'agriculture
- Utiliser le levier de la **restauration hors domicile, collective ou commerciale**, pour appliquer la loi Egalim et proposer des **produits locaux et biologiques**

© - copyright CESE - Novembre 2026